R.T.

DLP 16-4-84348968

Avertissements agricoles

Edition Grandes cultures

Bulletin Technique n° 4 du 11 avril 1984

CULTURES LEGUMIERES

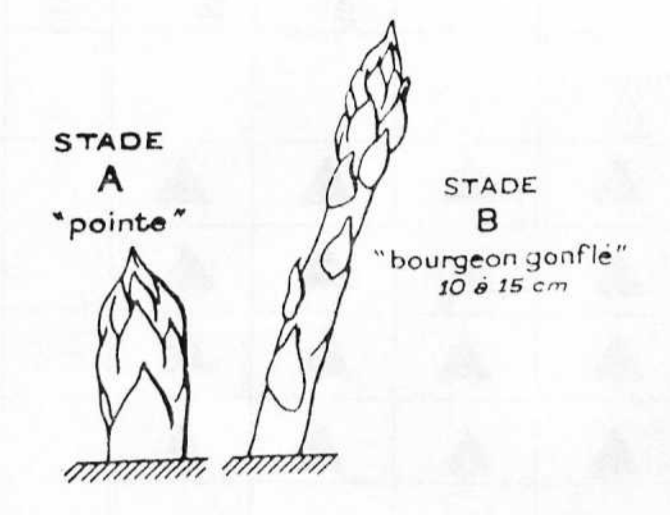
MOUCHE DE L'ASPERGE : UNE INTERVENTION PREVENTIVE

Si les aspergeraies en production échappent généralement aux attaques et ne sont pas à protéger, la mouche de l'asperge cause chaque année des dommages plus ou moins graves dans les aspergeraies en voie d'établissement.

Le contrôle des vols des adultes reste difficile et imprécis. Aussi, est-il conseillé d'intervenir préventivement avec l'une des matières actives suivantes [en g. de m.a./hl] : diazinon (30) ; diméthoate (50) ; formothion (50).



Adulte femelle (ACTA)

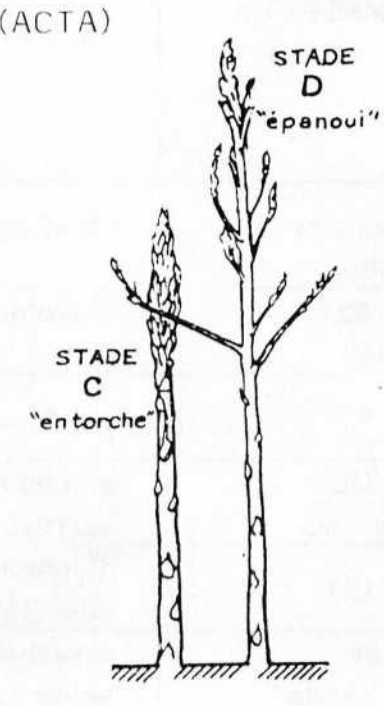


à des stades p r é c i s de la culture :

* 1er traitement entre le stade A et le stade B,

* 2ème traitement au stade C des tiges les plus avancées,

* 3ème traitement au stade D des tiges les plus avancées.



GRANDES CULTURES

COLZA : DEUX TYPES DE PROBLEMES DE POURRITURE

1er cas : signalé en Lorraine et dans le Haut-Rhin [sur colzas bien développés]

L'ensemble des feuilles des plantes atteintes est pourri. Le pivot est sain et reste en terre si l'on cherche à arracher la plante - cavité sous le bourgeon terminal où se développe une pourriture.

Cause probable : accident physiologique (dégât de gel) qui a favorisé l'installation d'un champignon (Botrytis).

2ème cas : signalé dans la région de WISSEMBOURG [sur colzas assez chétifs]

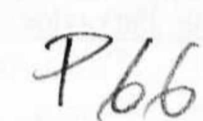
- pourrissement des feuilles,
- ensemble de la plante qui s'arrache très facilement - le pivot ne présente aucune attaque de parasite.

Cause probable : mauvaise implantation avant l'hiver (semis trop tardif, conditions trop sèches).

Aucun traitement n'est à envisager contre ces deux phénomènes.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU
Publication Périodique :
CPPAP N° : 1848 DA
Abonnement Annuel : 95 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
ALSACE : (88) 37.32.18
LORRAINE : (8) 337.26.45



P66



MAIS

PRE-LEVEE, LE DESHERBAGE PRINCIPAL DU MAIS

. en présence de dicotylédones ou de graminées non résistantes :

UNE INTERVENTION A BASE DE TRIAZINES EST EN PRINCIPE SUFFISANTE

. en présence présumée de digitaires, sétaires, panics :

UTILISER CAPSOLANE, DUELOR, PRIMEXTRA, LASSO, TAZASTOMP, MAIZOR, AMEXINE, BELLATER.

. en présence de dicotylédones résistantes : amarantes, chénopodes, renouées, morelles :

LE DESHERBAGE DE PRELEVEE DEVRA ETRE COMPLETE PAR UN TRAITEMENT DE POSTLEVEE (dans un prochain bulletin).

ATTENTION !

. dans les sols riches en matières organiques (plus de 4 %), certaines spécialités sont à préférer : CAPSOLANE, DUELOR, PRIMEXTRA, LASSO).

. les produits à base de Toluidines (TAZASTOMP C, MAIZOR, AMEXINE) ont une sélectivité de position vis-à-vis du maïs.

Les grains mal enterrés ne lèveront pas et il n'existe pas de culture de remplacement possible en cas de retournement. Il n'est donc pas recommandé d'utiliser ces produits sur sols très filtrants ou gorgés d'eau car le risque de phytotoxicité est important en cas de fortes pluies.

PRODUIT COMMERCIAL (P.C.)	MATIERE ACTIVE	DOSE P.C./ha	EPOQUE DE TRAITEMENT: pré-semis: avant dernière façon superficielle	EPOQUE DE TRAITEMENT: pré-semis: incorpor. (5 à 10 cm) immédiate	EPOQUE DE TRAITEMENT: Post semis Pré-levée	EPOQUE DE TRAITEMENT: Post-levée	SENSIBILITE DES ADVENTICES POSANT DES PROBLEMES: GRAMINEES ESTIVALES: PANIC	GRAMINEES ESTIVALES: SETAIRE	GRAMINEES ESTIVALES: DIGITAIRE	dicotylédones résistantes contre lesquelles les produits cités ont un effet: AMARANTE	MORELLE	CHENOPODE	RENOUEE
Nombreuses spécialités	atrazine	2500 g m.a./ha(1)	●		○	□	dose △	forte △					
Lasso 15 * granulé	alachlore	17 à 25 kg	●		●		▲	▲	▲	▲	▲		
Lasso *	alachlore	5 l	●		●		▲	▲	▲	▲	▲		
Lasso GD liquide	alachlore +atrazine	4,5 à 6 l	●		●		▲	▲	▲	▲	▲		
Lasso GD	alachlore +atrazine	25 kg	●		●		▲	▲	▲	▲	▲		
Bellater extra fluide	atrazine +cyanazine	3 à 4 l	●		●	●							
Bellater extra fluide	atrazine +cyanazine	5 à 6 l	●		●	●	▲	▲	▲				
Maizor	atrazine +éthalfluraline	5 kg			●	○	▲	▲	▲	▲			▲
Amexine PM	butraline +atrazine	6 kg			●		▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Capsolane *	EPTC	8 à 12 l		●			▲	▲	▲			▲	
Duélor *	métolachlor	2 à 3 l	●		●		▲	▲	▲				
PRIMEXTRA autosuspensible	métolachlor +atrazine	6 l	●		●		▲	▲	▲				
PRIMEXTRA 15 microsec	métolachlor +atrazine	20 kg	●		●		▲	▲	▲				
Nombreuses spécialités	simazine +atrazine	variable (3 à 7l)	●		○		fortes △	doses △	△				
Tazastomp C	pendiméthalin+atrazine	4 kg			●	○	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲

(1) ATTENTION à la rémanence de l'atrazine aux doses de m.a. supérieures à 1500 g/ha si la culture suivante n'est pas un maïs.

* produits à compléter avec de l'atrazine

● Traitement possible ·
○ Possible avec réserve ·
□ Sur sols humifères (+ de 4 % de matière organique)

▲ bonne efficacité
△ efficacité moyenne